

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2027>



Congrès du SNESUP : Désorientation pour la majorité Action syndicale

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : mardi 26 mai 2015

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le congrès d'orientation du Snesup, qui s'est déroulé du 1er au 3 avril à Marne La Vallée, s'est révélé hors norme à plus d'un titre.

Ce congrès a consacré une nouvelle progression du vote des syndiqué-es pour ÉÉ-PSO (École Émancipée - Pour un Syndicalisme Offensif) à 33,5 % (28,7 % en 2013). La majorité AS (Action Syndicale, affiliée à U & A dans la FSU) fait un peu moins de 60 % (perdant presque la moitié de ses voix en 10 ans).

ÉÉ-PSO abordait ainsi ce congrès dans une position de force relative et pouvait donc revendiquer sa place dans la direction de l'exécutif jusqu'au plus haut niveau, c'est-à-dire celui d'un secrétariat général pluraliste. Toutefois les difficultés internes à AS ne l'ont pas permis. Ce courant, divisé depuis plusieurs années sur la stratégie syndicale à suivre, n'a pas su ou voulu prendre le risque d'éclater et de présenter deux motions distinctes au vote. Mais, fortement minorée dans la représentation AS à la nouvelle CA que le congrès devait élire, la « minorité » interne d'AS a retiré d'abord ses rares militants « tolérés » sur la liste à voter, ouvrant en plein congrès une crise de direction qui aurait pu être mortifère pour le syndicat.

ÉÉ-PSO ne pouvait ni se laisser instrumentaliser en soutenant une liste dont avait été « purgé » un courant, dont nous ne partageons certes pas les analyses mais qui doit avoir le droit de s'exprimer, ni rester sans réagir en laissant le syndicat s'enfoncer dans la crise.

D'où notre initiative d'une suspension de séance en plein congrès, qui avait une double finalité : d'une part, permettre de vérifier que nous étions bien tous d'accord entre nous sur le refus de l'exclusion (oui !) et d'autre part, donner l'occasion aux camarades d'AS de se retrouver entre eux pour trouver un accord.

La raison a alors fini par l'emporter et la majorité AS est parvenue à un compromis interne de sortie de crise.

Notre proposition d'un co-secrétariat général AS/ÉÉ-PSO aurait dû, dès lors, sortir renforcée du fait de notre attitude responsable au cours de ce grave incident, ce qui a été reconnu - mezzo voce - jusque dans les rangs d'AS. Elle a cependant été refusée avec une certaine mauvaise foi par AS, presque « ressoudée » pour l'occasion.

À l'issue des votes, le SNESup est dirigé donc par un seul secrétaire général qui a peu d'expérience des instances nationales et fédérales, Hervé Christofol, avec un secrétariat national de 11 membres, dont 4 ÉÉ-PSO, qui ne pourra réellement fonctionner que si les responsabilités sont équitablement réparties et que la collégialité est respectée.

Les questions fédérales ont été largement absentes des débats du congrès, ce qui augure mal de la préparation du congrès du Mans de la FSU de 2016.

Formation des enseignants

Le congrès a été l'occasion d'adapter les mandats du SNESup aux bouleversements de la formation et des structures.

Le constat d'une formation des enseignant-es désorganisée et largement empêchée fait accord dans le syndicat. La position du concours a, de nouveau, été débattue.

Pour préparer le congrès de la FSU et pour prendre en compte les différences de point de vue sur ce sujet (qui dans le SNESup ne coïncident pas avec les tendances : un concours soit en fin de L3, soit en fin de M2), un mandat ouvert a été adopté sur ces questions. ĩ

L'équipe d'animation
ÉÉ-PSO du SNESup-FSU.

Post-scriptum :

Les « débats de fond » du congrès

Les débats au cours de ce congrès n'ont pas révélé de fractures importantes, même si des questions essentielles reflètent toujours certains clivages.

C'est le cas sur l'évaluation récurrente des enseignants-chercheurs, qui figure dans leurs statuts depuis 2009 mais qui n'a pas, pour l'instant, été mise en oeuvre.

Cette disposition, résolument combattue par ÉÉ-PSO comme forme potentielle d'oppression managériale, conserve une image idéalisée dans la direction d'AS, défendant, jusqu'à peu, qu'une évaluation « formative » pourrait être une aide aux collègues en difficulté.

Mais les bilans très partagés des collègues élus au conseil national des universités (y compris AS), qui dénoncent l'iniquité d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche (ex-prime « d'excellence »), aggravée par l'injonction gouvernementale arbitraire et élitiste des quotas, commencent à diviser le courant AS.

Plus encore, une réflexion collective lors du congrès sur la politique d'« excellence » a mis en exergue que toutes les modalités gouvernementales d'évaluations qui ont été érigées cette dernière décennie ne visent qu'à identifier, sélectionner la population « d'excellence » sur laquelle concentrer les moyens.

C'est pourquoi les critiques de l'évaluation individuelle récurrente au congrès ont reçu le soutien de délégués AS.